



Le Bulletin d'informations de l'Association des Industries d'Haïti

Mot du Président

Chers lecteurs,

Au cours du mois de juillet l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) eut à prendre plusieurs positions en ce qui a trait à la vie nationale. « *La critique est aisée mais l'art est difficile* » dit-on souvent. Combien parmi nous font vraiment leur devoir de citoyenneté ? Petit rappel : Les devoirs d'un citoyen envers les autres sont de deux natures, juridique et morale. Chaque citoyen doit d'abord **respecter les droits des autres**, qui sont identiques aux siens.

Mais les devoirs des citoyens les uns envers les autres ne se limitent pas à des obligations juridiques et doivent être complétés par une **dimension morale**. En effet, il doit "vivre en citoyen" en faisant preuve de civisme et de civilité.

Continuerons-nous encore à « déplorer » au quotidien une insécurité qui oblige tout un chacun à entrer dans ses pénates dès la tombée du jour ?

Continuerons-nous à nous taire pour des soins de santé qui sont refusés car un centre hospitalier réclame un « dépôt » pour une urgence un vendredi à 8 heures pm ? Ou encore attendre la réouverture des centres hospitaliers publics en grève, en dépit du bon sens ?

Continuerons-nous à nous lamenter de la décote de la gourde ? Combien de temps faudra-t-il pour nettoyer les rues et les rendre salubres ?

Que dire de ces élections qui vont permettre de planifier l'avenir ? Aucun investisseur sérieux ne voudra entreprendre une affaire sans une certaine garantie.

Le secteur privé, créateur d'emplois est essoufflé. La contrebande fait rage de plus en plus et des citoyens risquent de perdre leur emploi.

On a tendance à toujours critiquer mais on ne participe pas vraiment à la vie nationale. Tous les acteurs jouent leur rôle et l'Haïtien se pose en spectateur mais dès que ça ne va pas, on pointe du doigt.

Saviez-vous qu'il existe actuellement une situation phytosanitaire des plus déplorable à Ouanaminthe ? Allons-nous attendre qu'une épidémie tue nos concitoyens avant d'agir ?

Les déchets de viande en provenance de la République dominicaine sont "déversés" chaque jour du côté Haïtien. Le tout transporté dans des drums à l'intérieur de camions non réfrigérés et ensuite revendus dans des sacs (les mêmes sacs utilisés pour le charbon). Ces sacs sont descendus du camion, lâchés par terre, piétinés et vendus comme si de rien n'était. Et puis une odeur nauséabonde envahit la zone. Pour quelle raison accepte-on un commerce dans de telles conditions ? Une viande avariée impropre à la consommation, vendue et achetée sous prétexte que cela ne coûte pas cher ! Pour quels citoyens ? Combien de désastres aurons-nous à tolérer avant que chacun d'entre nous réalise qu'il est temps d'agir ?

Il nous faut mettre fin à cet individualisme qui est devenu la norme. Il est temps de se mettre ensemble pour reprendre le contrôle de notre pays, cette patrie qui est nôtre et que nous avons laissé se dégrader par indifférence.

« Nous ne pouvons pas en appeler à la conscience du monde, quand notre propre conscience est endormie. » - Carl Von Ossietzky

Georges B. Sassine
Président

Dans ce numéro

Mot du Président	1
Actualités	2
Rencontre avec Mme. Danielle St-Lot	3
Made in Haïti!	3
Employment report	3
KONSOME LOKAL	3

PUBLICATION

Conseil d'Administration

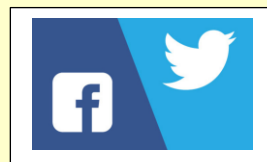
MISE EN PAGE

Marie-Louise Augustin Russo
Directrice Exécutive

Points intéressants

Numéros d'Urgence de la PNH
KONSOME LOKAL

**Les industries créent
les emplois!**



Pour les urgences

service@pnh.ht
+509.3836.1111
+509.3837.1111
+509.3838.1111
+509.3839.1111


114

Actualités

Inauguration par le Ministère du Commerce et de l'Industrie le vendredi 29 Juillet, du portail d'Information Commerciale d'Haïti (PICH). C'est le premier portail commercial de la Caraïbe.

Nous vous invitons à visiter le site à l'adresse suivante :

www.commercehaiti.gouv.ht



HAITI TRADE INFORMATION PORTAL
GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF HAITI
Supported by THE WORLD BANK

Haiti
How to Import ?
How to Export ?

Check Out
Haiti's Trade Information Portal:
the first in the Caribbean

Free access to the latest trade requirements and guidelines

Find
the most up-to-date regulatory information and forms for importing and exporting goods into and from Haiti.

Explore
and take advantage of trade agreements and investment opportunities

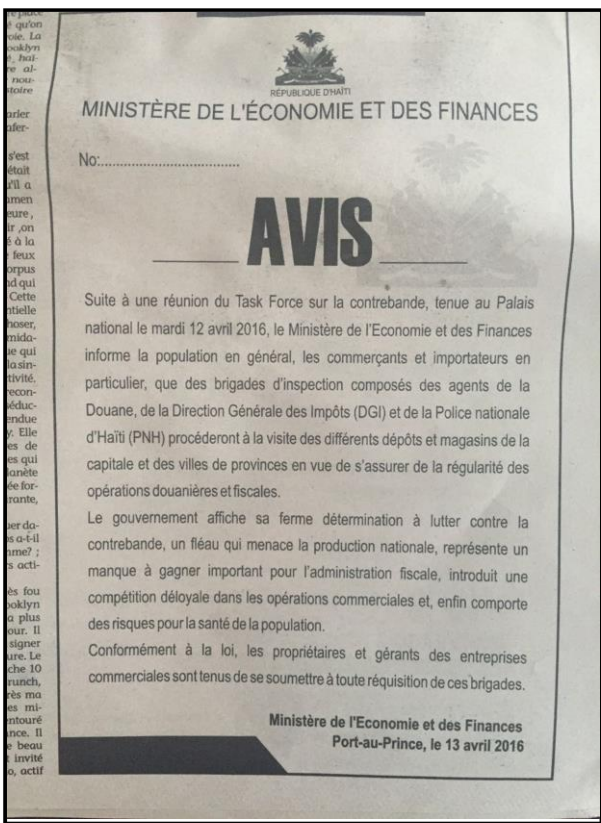
Enhance
compliance with Customs' and other agencies' requirements

Save
Save time and money by obtaining quick answers to trade-related queries from public sector providers

www.haiticommerce.gouv.ht

This portal is an initiative of
Haiti's Ministry of Commerce and Industry
with the support of
AGD APN DGI MARNDR MEF MSPP MTPTC
and
ADIH CCIH

This project is proudly executed by
NATHAN ASSOCIATES INC. **Solutions**



REPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

No:.....

AVIS

Suite à une réunion du Task Force sur la contrebande, tenue au Palais national le mardi 12 avril 2016, le Ministère de l'Economie et des Finances informe la population en général, les commerçants et importateurs en particulier, que des brigades d'inspection composés des agents de la Douane, de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Police nationale d'Haïti (PNH) procéderont à la visite des différents dépôts et magasins de la capitale et des villes de provinces en vue de s'assurer de la régularité des opérations douanières et fiscales.

Le gouvernement affiche sa ferme détermination à lutter contre la contrebande, un fléau qui menace la production nationale, représente un manque à gagner important pour l'administration fiscale, introduit une compétition déloyale dans les opérations commerciales et, enfin comporte des risques pour la santé de la population.

Conformément à la loi, les propriétaires et gérants des entreprises commerciales sont tenus de se soumettre à toute réquisition de ces brigades.

Ministère de l'Economie et des Finances
Port-au-Prince, le 13 avril 2016

La fonction ELVIS suspendue !

L'ADIH a reçu l'information relative à la fonction du Visa électronique (ELVIS) qui est suspendue car le service aux Etats-Unis n'a pas reçu de paiement depuis cinq (5) mois. Ce n'est pas la première fois qu'une telle négligence met en péril les expéditions douanières du secteur textile. Nous espérons que le nécessaire sera fait le plus vite possible par le MCI.

L'ADIH souhaite une intensification de la lutte contre la contrebande.

Le Président Provisoire de la République, Jocelerme Privert, a rencontré au Palais National des membres de l'Association des Industries d'Haïti autour de la contrebande.

Selon un communiqué du palais National, C'était l'occasion pour les membres de cette Association patronale d'exposer au Chef de l'Etat les méfaits de la contrebande dans l'économie du pays.

Les membres de l'ADIH se disent insatisfaits de la performance des acteurs évoluant dans la surveillance frontalière.

Pour y remédier, ont été proposées les mesures suivantes :

- 1- Augmenter et redynamiser le nombre de Policiers et Douaniers à la frontière
- 2- Redynamiser le contrôle des dépôts par les Douaniers
- 3- Réactiver l'avis sur l'importation des assiettes de " FOAM "
- 4- Opérer régulièrement des rotations du personnel Douanier évoluant dans les différents postes frontaliers.

Le Président de la République était accompagné du Ministre de l'Economie et des Finances à cette réunion avec l'ADIH. Le Task Force sur la contrebande doit se réunir incessamment en vue de l'implémentation possible de ces propositions et la prise d'autres mesures pour combattre la contrebande dans le pays.

EJ/Radio Métropole Haïti
Lundi 1^{er} Août 2016

Association des Industries d'Haïti**ADIH**

21, rue Borno
Immeuble Palms
Pétion-Ville, Haïti HT 6143

Téléphone :

509-2946-1211

info@adih.ht

administration@adih.ht

Nous sommes sur le Web !

Rendez-nous visite à
l'adresse :

www.adih.ht



Les industries créent les emplois!

Made in Haiti!**EMPLOYMENT REPORT**

April 2016		May 2016	
TOTAL	HOPE	TOTAL	HOPE
40,827	40,750	41,180	41,103

KONSOME LOKAL!

Le 20 Juillet, l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) a reçu la visite des représentantes du projet KONSOME LOKAL.

En effet, Mme. Carla Beauvais et Mme. Nathalie Angibeau du Groupe Style Communications font la promotion des produits fabriqués localement. Ces deux dames, porteuses du projet sont très dynamiques et ont fait part des idées novatrices lors de cette présentation.

Le projet vise avant tout à aider au développement du pays et à la création d'emplois, surtout dans le secteur de l'artisanat. Cette promotion de produits se fait au Café 36 (La Lorraine) et a déjà beaucoup de succès.

Une vidéo circule sur le net pour une présentation et peut être vue en cliquant sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=oGseuPfedd4>

Rencontre avec Mme. Danielle Saint-Lot

Une rencontre s'est tenue le 20 Juillet au local de l'ADIH avec Mme. Danielle Saint-Lot, représentant de « Caribbean Business Consulting » (CBC).

Le but de cette rencontre était de présenter le projet financé par Caribbean Export (CEDA) d'une durée de 5 ans pour lequel il faudrait trouver quatre (4) chaînes de valeur tournées vers l'exportation sur des marchés internationaux. Pour l'instant cinq secteurs sont retenus sur les quatre. Ce sont : Nourriture et Boisson (produits transformés), Tourisme, Soins de beauté et Spa (huiles essentielles), Mode et Textile, Aviculture (volaille et oeufs).

La démarche d'identification sera d'une durée de 3 mois 1/2. Il faut aussi penser à rééquilibrer la filière café/cacao pour l'exportation. Mme. Saint-Lot attend des propositions du secteur de production nationale pour bien définir les modalités de ces éventuelles associations.

L'ADIH se sent plus concernée par l'exportation vers la République Dominicaine alors que le programme vise surtout à créer des associations avec les entrepreneurs dominicains pour qu'ils investissent en Haïti afin que les deux pays puissent profiter des marchés internationaux.

La législation HOPE/HELP permet déjà ce genre de rapport pour le secteur textile et les producteurs nationaux seront contactés pour une éventuelle affiliation à ce programme.



Membres du Conseil de l'ADIH



M. Clément Beyda et Mme. Danielle Saint-Lot